Résidence Pierre et Marie Curie

10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le mardi 26 mars 2019

A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (Présidente), Mme BIZEUL (Vice-présidente représentante des résidents), Mme DROUET (Cadre de santé), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (Qualiticienne), M. BLANCHARD Alexis (Représentant des résidents), M. CORGNE (Représentant des familles), M. LEBAS (Représentant des familles), Mme DAUVIER (Représentante des familles), Mme MARTINEAU (Représentante du personnel).

Sont excusés : M. RETIF (Représentant du Conseil d'Administration), Mme LEGHIE (Représentante du personnel), M. CHARRON (Représentant du personnel, animateur,), Mme HERVOCHON Denise (Représentante des résidents).

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

Ordre du jour

1. La parole aux résidents 2
2. La journée « mains propres » 2
3. Le rôle du référent 3
4. Les projets d'animation 2019 3
5. Les travaux en cours 4

Début de séance : 14h37

1. La parole aux résidents

- Repas en chambre

M. BLANCHARD se fait le porte-parole des points abordés par les résidents lors de la réunion de préparation du CVS. Il précise que son intention en tant que membre du CVS est de veiller au bien-être de l'ensemble des résidents et ce, de façon équitable. En effet, il ajoute que les résidents s'interrogent sur le fait que certains résidents non souffrants bénéficient d'un repas en chambre le soir. Il précise que cela pose des difficultés dans l'organisation du service en salle à manger au détriment des professionnels et des résidents les plus dépendants.

Mme DROUET confirme que les moyens humains de l'établissement ne permettent pas un service en chambre, en dehors des périodes d'épidémies et de cas médical. Mme DROUET rappelle l'importance de respecter la prise de repas en salle à manger pour tous les résidents, dans un souci d'équité et pour ne pas désorganiser le travail des équipes (retard dans le service…).

Se pose la question d'un plateau « standardisé » afin de faciliter le travail de préparation des plateaux.

Lors de la rédaction du compte-rendu, M. ROUSSELET indique que, toutefois, il convient de prendre en considération les motifs physiques ou psychologiques du souhait de dîner en chambre. C'est donc une approche pluridisciplinaire et au cas par cas qu'il faut avoir.

- Atelier de chant

M. BLANCHARD communique le souhait évoqué par les résidents de participer à des ateliers de chants. Les résidents peuvent être sollicités à chanter dans lors des anniversaires ou autres animations et ils aimeraient pouvoir s'y préparer lors de temps de répétitions.

L'animation a pris en compte cette demande et des ateliers de chants sont d'ores et déjà programmés.

- Satisfaction des résidents

Lors de la préparation du CVS, les résidents ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du travail des professionnels soignants, ils apprécient la serviabilité et la compétence du personnel.

Les résidents sont également satisfaits de pouvoir bénéficier d'un plat de remplacement lorsque le menu ne leur convient pas.

Par ailleurs, les résidents observent un maintien dans le suivi du ménage.

2. La journée « mains propres »

Mme RIBANNEAU, revient sur la journée « Mission Mains Propres » qui est fixée au **mardi 28 mai** pour sensibiliser le plus grand nombre à l'hygiène des mains.

En EHPAD, le risque infectieux est majoré par :
-la vie en collectivité
-par la multiplication des intervenants extérieurs (Médecins, kinés, familles, bénévoles…)
-par la réalisation des soins.
Se laver les mains est un geste essentiel de la vie courante. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considère que c'est l'étape la plus importante pour limiter la transmission des maladies

Au cours de cette journée une équipe de professionnels accompagnera petits et grands, jeunes et moins jeunes autour de 6 ateliers pour apprendre en s'amusant :

-un atelier lecture,

-une fabrique à savons,

-un quizz « microbes »

-un atelier pour apprendre à bien frictionner ses mains avec la solution hydroalcoolique

-et divers jeux interactifs.

3. Le rôle du référent

Le Référent est un professionnel soignant chargé de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé du résident. La personne référente occupe un rôle majeur : interface entre le résident, ses proches et l'établissement, interlocuteur privilégié pour le résident et ses proches, sollicité à des étapes importantes dans le parcours du résident.

Les missions principales du référent :

-Il est présent auprès du résident lors de la journée d'accueil et il recueille les besoins et les attentes du résident, et de ses proches,

-Il participe à l'élaboration du Projet Personnalisé par l'actualisation de ses attentes,

-Il valide le Projet Personnalisé avec le résident et si c'est nécessaire avec la famille,

-Il informe les professionnels des besoins et des demandes du résident et veille au respect de ses habitudes de vie.

Toutefois, l'ensemble de l'équipe de la résidence est disponible pour répondre au mieux aux demandes des résidents.

En cas de changement de référent, une annotation est faite dans le cahier de liaison pour informer la famille du résident.

Cette année, au cours du mois de janvier, un goûter « galette des rois » a été organisé dans chaque service. L'occasion pour les nouveaux référents présents de partager un moment convivial avec les résidents.

4. Les projets d'animation 2019

Les perspectives 2019 sont les suivantes :

-Actualisation de la charte du bénévolat par les membres de l'association d'animation « La Vauzelle »

-Recherche active d'un Jeune volontaire en service civique pour une mission de 8 mois. Cela concerne uniquement les jeunes de 18 et 25 ans pour une mission de 8 mois non renouvelable à raison de 28h par semaine. La mission de ce service civique au sein de la résidence est de proposer un accompagnement individuel et personnalisé auprès des résidents. Cette offre de service civique est communiquée à la mairie, à la mission locale, au pôle emploi, à l'UFCV et est également en ligne sur le site gouvernemental et le site internet de la résidence : www.mdr-retiers.fr

-Séjour vacances programmé du 24 au 28 juin 2019 à Locquirec.

-Nouvelle édition de la fête des familles le samedi 7 septembre sur le thème de la Bretagne et ses personnages de légendes.

-Reprise des activités dans le « Biaù jardin » et création de l'espace animalier en collaboration avec l'espace de vie sociale, les écoles, municipalité…

-Nouvelles expositions à venir dans la galerie.

-La semaine bleue sur le thème « pour une planète plus propre, ensemble agissons » aura lieu du 7 au 11 octobre 2019 avec la participation de la résidence.

Pour répondre à la demande d'organiser des sorties locales, l'équipe d'animation souhaite accompagner les résidents sur différents sites :

-le Château des Pères à PIRE-SUR-SEICHE,

-la ferme du Colombier à SAINTE COLOMBE,

-le parc animalier à LE CHATELIER (PLECHATEL),

-une sortie à SAINT LUNAIRE.

M. CORGNE informe que la Foire exposition de RETIERS a lieu le week-end du 27 et 28 avril avec la présentation de matériels agricoles et véhicules de collection. Et cette année, à l'initiative du CE Lactalis de RETIERS, des activités de sensibilisation au handicap et activités sportives (défis vélos…) seront organisées. L'entrée est gratuite.

5. Les travaux en cours

M. ROUSSELET annonce les différents travaux en cours et à venir :

-les peintures se poursuivent dans le secteur des Coquelicots.

-le changement du système incendie se précise suite à l'accord de la commission de sécurité et la parution d'un appel d'offre mi-mars. Il s'agit de changer la centrale, le câblage et l'ensemble des détecteurs incendies, avec une estimation de 150 000 à 200 000€ et 4 mois de travaux. Le financement est inclus dans le dernier emprunt réalisé.

-le projet communal de chaufferie bois qui alimentera l'EHPAD, les écoles, les lycées et les 2 salles de sport de RETIERS en cours avec une mise en service prévu pour septembre. Des géomètres sont intervenus dans le parc au cours du mois de mars. Le tracé du réseau de la chaufferie ne devrait pas passer au travers du parc mais longer la limite de propriété pour maintenir les allées du parc. En attendant les travaux à venir, la création du parc animalier est reportée à une date ultérieure.

-le projet de réaménagement des locaux (ancienne chambre mortuaire, salle d'activité, l'accueil …) est toujours au stade d'étude.

6. Questions diverses

Les membres du CVS n'ont pas d'autres sujets à aborder.

Heure de fin de réunion : 16h07
La date du prochain CVS : **le mardi 18 juin 2019**

Le Directeur,
M. ROUSSELET